

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (C G V) DES SÉJOURS « DU CHANGEMENT DANS L'AIR »

I. DEFINITIONS

Les Conditions Générales de Vente (CGV) : les présentes conditions applicables à toutes les fournitures de services fournies par DBDLE SARL (Du Beurre Dans Les Epinards Sarl) ci-après nommée « Du Changement Dans l'Air » ou DBDLE.

Sarl Du Beurre Dans Les Epinards ou DBDLE Sarl, Ci-après nommé Le Prestataire.

Le(s) Participant(s) : toute personne ayant effectué une réservation auprès du Prestataire, conformément aux présentes Conditions Générales de Vente.

Tous nos prix sont exprimés par unité de soin et par personne.

II. DOMAINE D'APPLICATION

1. Les Conditions Générales de Vente s'appliquent aux contrats ayant trait à un séjour organisé par Du Changement Dans L'Air, ainsi qu'à toutes les autres prestations fournies par le Prestataire aux Participants.

2. Le Prestataire s'engage à mettre tout en œuvre pour offrir aux Participants une haute qualité de services.

3. Le Prestataire est en droit de faire exécuter les services commandés par tout collaborateur ou sous-traitant de son choix, sous sa responsabilité de droit commun.

III. CONCLUSION DU CONTRAT

L'engagement et l'acceptation de ces CGV sont conclues intuitu personae et ne peuvent être cédées. En s'inscrivant à un de nos stages, le client s'engage à être présent pendant toute la durée du stage sélectionné et ne recevra aucune indemnité compensatrice en cas d'absence volontaire de sa part.

1. La réservation ferme d'un séjour à Du Changement Dans L'Air est garantie après : l'envoi du formulaire d'inscription accompagné du versement d'un acompte de 50% du prix de la formule choisie afin de valider la réservation.

2. Une réservation devient définitive par le renvoi du contrat de réservation par le Prestataire. Le paiement du solde de la formule choisie, s'effectuera sur place à la fin du séjour.

3. Les prestations non utilisées par le Participant dans le cadre de son séjour ne sont pas remboursables.

4. Les paiements sont acceptés par virement et/ou par carte bancaire (une autorisation de prélèvement par carte bancaire sera envoyée avec la demande de réservation).

IV. ANNULATION/RÉSILIATION/DEFAULT DE PAIEMENT

1. En annulant son séjour ou défaut de paiement, le Participant accepte de verser les frais d'annulation fixés selon les modalités suivantes :

A. 45 jours avant l'arrivée prévue, le Participant peut annuler ou reporter sa réservation sans frais jusqu'à 3 mois.. Ensuite, des frais d'annulation seront facturés comme suit :

B. De 44 à 30 jours avant l'arrivée, la moitié du séjour sélectionné est dû par le Participant (50% du montant du séjour total) ;

C. Moins de 30 jours avant le début du séjour, le séjour sélectionné est dû à moitié (50%) par le Participant.

D. en cas de non venue le jour prévu de son arrivée, les arrhes seront conservées.

Toute annulation doit se faire par l'envoi :

- d'un courrier adressé à Du Changement Dans L'Air, 915 route de la Turche 74260 LES GETS, ou d'un courriel à l'adresse : bonjour@duchangementdanslair.com

Tout séjour commencé est dû en sa totalité.

En cas d'annulation par le Prestataire pour quelque raison que ce soit, les versements seront remboursés intégralement au Participant sans autre indemnité ce que le Participant déclare accepter sans aucune réserve.

Les contrats de séjours Du Changement Dans L'Air entrent dans la catégorie des contrats du droit de rétractation définis par l'article L. 221-28 du code de la consommation. Le délai de rétractation standard de 14 jours n'est donc pas applicable et seuls prévalent les termes de ce contrat et CDV en cas d'annulation ou résiliation.

En cas de non-respect du règlement intérieur du centre du séjour, le Prestataire se réserve le droit d'interrompre le séjour aux frais du Participant. Le règlement interne est consultable à l'adresse www.duchangementdanslair.com

Les rendez-vous pour les soins individuels ne peuvent pas être annulés. Lesdits traitements inutilisés ainsi que les repas non pris ne peuvent pas être remboursés au Participant.

Du Changement Dans L'Air/DBDLE représenté par Mme Agathe Le Roux sera l'unique interlocuteur du client et répondra devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions de vente et ne pourra être tenue responsable des cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait

de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement du séjour.

V. SERVICES, TARIFS ET PAIEMENTS

1. Les prestations sont facturées aux tarifs en vigueur. Seule la liste des tarifs affichée dans le centre ou sur le site web est en vigueur.

2. les tarifs indiqués sont toutes taxes comprises hors taxe de séjour. Dans le cas d'une modification du taux de TVA, les prix indiqués seraient corrigés en conséquence, en plus ou en moins.

3. Si le Participant souhaite changer de formule durant son séjour, soit de sa volonté, soit en accord avec les conseils des naturopathes du Prestataire, le montant de son séjour sera ajuster en conséquence à la hausse ou à la baisse par le Prestataire.

VI. ARRIVÉE/DÉPART

1. Le Participant accepte sans dérogation la chambre qui lui aura été attribuée pour la durée du séjour. Le Prestataire fera de son mieux pour répondre à ses éventuels demandes.

2. Les chambres réservées sont à disposition du Participant à partir de 14h00, le jour de son arrivée.

3. Le jour du départ, le Participant doit libérer sa chambre avant 12h00.

4. Un document d'identité, carte nationale d'identité ou passeport, sera demandé à tout Participant séjournant au centre d'hébergement de Du Changement Dans L'Air.

VII. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ : PARKING

Le prestataire décline toute responsabilité pour des dommages résultant directement ou indirectement de l'utilisation du parking extérieur par le Participant.

VIII. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ : PERTE, VOL ET DETERIORATION D'OBJETS

Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objet appartenant au Participant lors de son séjour dans les lieux, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur de centre de soin. Le participant est seul responsable de ses effets personnels et de ses actes et devra en assumer les conséquences ce que le Participant déclare accepter sans aucune réserve.

IX. MODIFICATION DES ACTIVITES

Le Prestataire s'autorise à effectuer toutes modifications et annulations des activités prévues rendues nécessaires par les conditions météorologiques.

X. FORCE MAJEURE

1. Aucune partie ne pourra être tenue pour responsable de la non-exécution totale ou partielle de ses obligations, si cette non-exécution est due au cas fortuit ou de force majeure tel que notamment, et sans que cette liste soit exhaustive : l'inondation, l'incendie, la tempête, le manque de matières premières, la grève des transports, une grève partielle ou totale, l'épidémie, la pandémie, etc.
2. La partie ayant été frappée par de tels événements devra informer l'autre partie de la survenance de l'événement en cause.
3. Les parties conviennent qu'elles devront se concerter dans les meilleurs délais afin de déterminer ensemble les modalités d'exécution de la commande pendant la durée du cas tel que précités au paragraphe 1 de l'article X.

XI. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

1. L'ensemble des logos, marques, photos et modèles figurant sur le site de Du Changement Dans L'Air sont sa propriété.

2. Toute reproduction partielle ou complète de ses logos, marques, photos et modèles, quel que soit le support, à des fins commerciales, associatives ou bénévoles, est interdite sans le consentement du Prestataire ou des détenteurs des marques ou droits attachés à ces représentations graphiques.

XII. DISPOSITIONS FINALES

1. Le lieu de facturation et le lieu de domiciliation de DBDLE sarl, 74260 LES GETS
2. Les présentes conditions générales et les dispositions mentionnées sur l'offre de devis transmise au client forment un ensemble contractuel et constituent l'intégralité des relations contractuelles intervenues entre les parties.
3. Le contrat conclu entre le Prestataire et le Participant est soumis au droit français. Tous différends et/ou contestations résultant de la prestation de nos services et/ou relatif à la validité, à l'interprétation et/ou à l'exécution des présentes conditions générales de vente, seront soumis à la compétence exclusive

des tribunaux d'Annecy - France quel que soit le pays d'exécution de la prestation.

4. L'annulation d'une des clauses des CGV n'entraîne pas l'annulation du contrat qui reste valide pour ses autres clauses.

XIII. RÉCLAMATIONS

Tout au long du séjour, la direction et l'équipe du Prestataire sont à la disposition du Participants pour répondre aux doléances et résoudre les éventuels dysfonctionnements ou litige constatés.

Toute réclamation, après le séjour, pourra faire l'objet d'une réclamation par lettre recommandée avec avis de réception, DBDLE sarl 915 route de la Turche 74260 LES GETS, au plus tard 15 jours après la fin du séjour.

Dans le cas où une tentative préalable infructueuse de résolution d'un litige auprès de DBDLE sarl, vous pourriez saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage dont les coordonnées sont les sont : MTV Médiation Tourisme Voyage - BP 80 303 75 823 Paris Cedex 17 - mtv.travel

Contre-indications au jeûne : Cette méthode s'adresse à des personnes majeures en bonne santé. Elle est strictement contre-indiquée en cas de grossesse, allaitement, traitements médicamenteux lourds, d'ulcères (estomac ou duodénum), troubles psychiques et troubles du comportement alimentaire, diabète et maigreur excessive (IMC < ou = 18).

En cas de doute, nous vous conseillons de prendre l'avis de votre médecin traitant.

Pour l'ensemble des propositions du séjour, je déclare être en bonne santé et en mesure de pouvoir faire plusieurs heures de marche par jour, avoir été informé(e) des risques et contre-indications des séjours de jeûne et les accepter en connaissance de cause. Je déclare assumer mes responsabilités personnelles et en groupe.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente des séjours, ainsi que le règlement interne du centre.

Signature et mention manuscrite « lu et approuvé »

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à « Du Changement Dans L'Air ». Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à DBDLE 915 route de la Turche 74260 Les Gets

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle : GENERALI France représenté par le cabinet SARL APG-CHARLET, 2 rue du petit malbrande, BP55,74103 ANNEMASSE sous la police d'assurance n°AR568459